

Image not found or type unknown



Calcul retraite activités france et belgique

Par **chr59155**, le **08/04/2008 à 16:48**

Bonjour,
J'ai commencé à travailler en France en juin 1970 jusqu'au mai 1997 en chômage de mai 1997 à juin 2000 depuis juin 2000 je travaille en Belgique et imposable en Belgique.
Qui me paiera les 12 années d'activités en Belgique pour ma retraite en 2012.
Et comment se fera le calcul si ces années sont prises en charges par le régime de retraite en France.
Merci pour votre réponse